

Le Japon reste ancré dans la récession

lundi 15 août 2011, par [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) (Date de rédaction antérieure : 15 août 2011).

Le Japon est resté ancré dans la récession au deuxième trimestre 2011, à cause du séisme du 11 mars, mais l'économie nipponne a mieux résisté que prévu, laissant espérer un rebond dès les mois d'été grâce à la réaction rapide des industriels et aux dépenses de reconstruction. Selon les données gouvernementales publiées lundi 15 août, l'archipel a subi d'avril à juin un deuxième trimestre consécutif de décroissance.

Le terrible tremblement de terre et le gigantesque tsunami qui ont dévasté le nord-est du Japon il y a cinq mois ont porté un coup sévère aux entreprises de la région et désemparé la population.

Le produit intérieur brut (PIB) japonais de cette période printanière a décliné de 0,3 % par rapport à celui des trois mois précédents. Ce recul de 1,3 % du PIB en rythme annualisé est toutefois nettement inférieur à celui redouté par les économistes.

BAISSE DE 4,9 % DES EXPORTATIONS

Selon les chiffres révélés lundi, au deuxième trimestre 2011, la baisse de 4,9 % des exportations a constitué le principal facteur de la poursuite de la dégradation, accentuée par un recul de 1,9 % des investissements immobiliers privés et une baisse de 0,1 % de la consommation, en comparaison trimestrielle. A cela s'ajoute une envolée du yen qui a pu freiner les exportations. Si celles-ci ont augmenté entre mai et juin, elles restaient toutefois inférieures à leur niveau de 2010.

Le Japon était tombé en récession dès le premier trimestre (janvier à mars) à cause du drame qui a fait plus de 20 000 morts et disparus. Le choc brutal de mars a provoqué une violente décrue des livraisons de marchandises, la production ayant été entravée par la destruction d'usines, les dégâts sur des infrastructures essentielles et la rupture de la chaîne d'approvisionnement.

Les secteurs clefs de l'automobile et de l'électronique, piliers des exportations, ont été particulièrement affectés. Les aléas de la conjoncture économique européenne, les hoquets de la reprise aux Etats-Unis et les accès de fièvre de la monnaie japonaise vis-à-vis de l'euro et du dollar ont aussi pesé sur la demande extérieure, a souligné le gouvernement.

DES SIGNES ENCOURAGEANTS

Le traumatisme a en outre conduit les citoyens japonais à la retenue durant plusieurs semaines, freinant la consommation intérieure privée, un des moteurs de la croissance. Par ailleurs, l'accident nucléaire consécutif au séisme et au tsunami à la centrale de Fukushima, ainsi que l'arrêt d'une importante partie du parc de réacteurs, force le pays à réduire l'usage de l'électricité, ce qui bride aussi l'activité.

La hausse de 3 % des investissements publics, rendus nécessaires par la catastrophe, a néanmoins en partie contrebalancé cette détérioration économique.

Les données publiées lundi montrent en outre des signes encourageants. Même si d'avril à juin la consommation des ménages s'est affichée en repli pour le troisième trimestre d'affilée, le déclin est en effet ténu.

LES PARTICULIERS SINISTRÉS SE RÉÉQUIPENT

La ruée sur les téléviseurs numériques juste avant l'interruption de la diffusion analogique intervenue le 24 juillet a vraisemblablement limité la décrue, de même que les dépenses de loisirs et achats de vêtements estivaux.

« *Durant le trimestre écoulé ont aussi commencé à apparaître les besoins des particuliers sinistrés, qui peu à peu se rééquipent* », a précisé le gouvernement. « *Si l'activité économique se rétablit progressivement comme cela se dessine à certains égards, il est possible que la croissance revienne dès la période de juillet à septembre* », a commenté Takeshi Minami, économiste de l'institut Norinchukin, dont l'avis rejoint celui du ministre des finances, Yoshihiko Noda.

M. Minami met cependant en garde contre le risque de retard dans le financement public de la reconstruction, notamment en raison de l'instabilité politique. Le premier ministre de centre-gauche, Naoto Kan, critiqué pour la gestion du désastre, est sur le point d'abandonner ses fonctions, avant même le vote d'une troisième indispensable rallonge budgétaire.

Le gouvernement japonais prévoit de dépenser 23 000 milliards de yens (206 milliards d'euros) supplémentaires pour la reconstruction du pays sur dix ans. Il estime que sa dette pourrait augmenter d'environ 400 000 milliards de yens d'ici à 2020, soit près de 38 %. Celle-ci a déjà plus que triplé depuis 1990.

* LEMONDE.FR avec AFP | 15.08.11 | 08h42 • Mis à jour le 15.08.11 | 10h07.

Le Japon adopte un budget pour la reconstruction post-séisme

Naoto Kan salue le Parlement après l'adoption d'un second volet du budget de reconstruction après le séisme du 11 mars, lundi 25 juillet. REUTERS/Toru Hanai

Le Parlement japonais a définitivement adopté, lundi 25 juillet, un collectif budgétaire de 2 000 milliards de yens (17 milliards d'euros environ) pour financer la reconstruction des zones dévastées par le tremblement de terre et le tsunami du 11 mars (cinq jours après son adoption par la chambre basse).

Cette allocation de crédits supplémentaires est perçue comme un compromis d'attente, après une première de 4 000 milliards de yens (35 milliards d'euros) et avant les discussions afférentes à une troisième qui devrait se monter à environ 10 000 milliards de yens (87,5 milliards d'euros). Les dégâts provoqués par le séisme sont estimés par le gouvernement à 16 900 milliards de yens (150 milliards d'euros). Mais ce coût n'inclut pas les conséquences économiques indirectes (perturbations des transports, du réseau électrique, du fonctionnement des entreprises, etc.) ni les dépenses afférentes à l'accident nucléaire de Fukushima.

UN DÉPART CONDITIONNÉ

Pour financer cette rallonge budgétaire, le gouvernement envisage d'émettre des emprunts d'Etat courant sur cinq ans, et réduire parallèlement d'autres dépenses publiques. Mais les incertitudes sur le sort du premier ministre, Naoto Kan, risquent d'en reporter la préparation. Le chef du

gouvernement japonais, très critiqué pour sa gestion de la catastrophe et de l'accident dans la centrale nucléaire de Fukushima Dai-Ichi, a promis de démissionner une fois passé l'essentiel de la crise. Il est cependant resté vague sur le calendrier.

Deux autres projets de loi vont être examinés ces prochaines semaines : l'un sur l'émission d'obligations, l'autre sur le développement des énergies renouvelables. Naoto Kan a indiqué qu'il s'effacerait lorsque ces deux lois, de même que le collectif budgétaire adopté lundi, auront été entérinées par le Parlement. Au sein de son Parti démocratique (PDJ), les plus optimistes pensent que cela sera chose faite d'ici à la mi-août. Mais la coopération nécessaire de l'opposition parlementaire n'est pas assurée. Elle réclame notamment, en échange de son soutien, une réduction des dépenses consacrées aux subventions à la petite enfance.

LEMONDE.FR avec Reuters et AFP | 25.07.11 | 11h45
